

## LA GRANDE GUERRE 1914 - 1918

### LES PHARES EN MER, DES HEAUX DE BREHAT, DES SEPT-ILES ET DES TRIAGOZ, MOBILISES DANS LA LUTTE CONTRE LES SOUS-MARINS ENNEMIS.

PAR ALAIN BOHEE

Le sous-marin constitue la grande révélation de la guerre en mer. Il suffit de quelques mois pour qu'il démontre son efficacité contre les navires de combat et dans la lutte au commerce.

#### LA GUERRE SOUS-MARINE

Lorsque l'Allemagne décide d'ouvrir les hostilités, elle dispose de 37 sous-marins opérationnels, 23 en Manche et Mer du Nord, le reste en Baltique. Soit 9 en action dans les zones de combat, il faut tenir compte des trajets de mise en place et de retour à la base, suivi d'une période d'entretien plus ou moins longue en fonction des avaries survenues au combat. Au commencement de la guerre sous-marine leur faible effectif n'a pas de répercussions sur leur rendement, bien au contraire, puisque les flottes adverses n'ont aucun moyen de défense contre la nouvelle arme qu'est le sous-marin. Leur efficacité n'est entravée que par des ordres de plus en plus restrictifs donnés aux commandants des sous-marins. Ces limitations sont dues à la diplomatie allemande, qui cherche à conserver les bonnes grâces des pays neutres et à empêcher l'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique aux côtés de l'entente.

#### Les phases de la guerre sous-marine

Il y a quatre phases dans la guerre sous-marine que mène l'Allemagne contre l'Entente. La première débute dès l'ouverture du conflit en septembre 1914, en priorité contre la Grand Fleet<sup>1</sup>. Pendant la deuxième, au début de 1915 et la quatrième phase de février 1917 à sa défaite, l'Allemagne mène avec intensité, sans restriction la guerre au commerce. Entre-temps, la diplomatie allemande tempère l'ardeur combattive des sous-marinières allemands.

Le 01 février 1917, l'Empire allemand annonce qu'il reprend la guerre sous-marine sans restriction, avec une flotte de 111 sous-marins ; cela permet à 37 d'entre eux d'opérer simultanément. En l'espace d'un mois les pertes alliées passent de 203 751 tonnes à 505 210 tonnes coulées pour atteindre le nombre de 6 344 616 tonnes à la fin de l'année 1917. Des mesures drastiques s'imposent pour enrayer l'efficacité des sous-marins. En juin 1917, la Marine Nationale crée la Direction Générale de la Guerre Sous-marine (D.G.G.S.M.). En juillet 1917, il est imposé aux navires marchands de naviguer en convois jusque dans les eaux territoriales anglaises escortés par des destroyers. La surveillance aérienne est assurée par des plus légers que l'air et des aéronefs, essentiellement des hydravions.

#### Le sous-marin allemand de la Première Guerre Mondiale

Le moteur atmosphérique pour la propulsion en surface et le chargement des batteries, la motorisation électrique pour les déplacements en plongée. Le sous-marin germanique de 1918 est équipé d'un moteur diesel et de batteries<sup>2</sup>, son armement de pont passe du canon de calibre 8,8 cm à 10,5 cm, puis<sup>3</sup> à 15 cm, il embarque 24 torpilles. Certains U Boot sont spécialisés dans le mouillage de mines sous-marines. En 1916, des liaisons radio fiables permettent à l'Amirauté de garder le contact avec chaque sous-marin. Les délais de construction sont diminués de moitié. A l'Armistice, 800 U Boot ont été livrés à la Marine Impériale. Le bilan pour la marine de commerce de l'Entente se résume au total de 18 716 982 tonnes, dont 10 694 843 anglaises, coulées. Le nombre de sous-marins perdus est de 199.

<sup>1</sup> Grand Fleet : formée en août 1914, elle est la principale grande unité de la Royal Navy.

<sup>2</sup> Le sous-marin est aérobie, le véritable sous-marin est anaérobie grâce à la propulsion nucléaire.

<sup>3</sup> Le calibre des canons est indiqué en cm dans l'artillerie allemande, en mm pour les bouches à feu françaises.



1 : U.105, rebaptisé « Jean Autric », fait partie des 46 sous-marins allemands remis à la France après d'après négociations entre alliés. La Marine nationale en remet 10 en service : 838 t en surface, 1000 t en plongée. Autonomie : 3 900 nautiques (7 222 km) et une vitesse de 16 nœuds en surface, une autonomie de 50 nautiques et une vitesse de 5 nœuds en plongée. Motorisation : 2 diesels MANDE 1100hp, 1 moteur électrique Siemens-Schuckert de 788 hp. Armement : 6 tubes lance-torpilles de 500 mm(4 à l'avant, 2 à l'arrière), 16 torpilles ; 1 canon de 10,5 cm SKL/45 + 140 coups, 1 canon de 8,8 cm. Equipage : 4 officiers, 35 sous-mariniens. Cliché : Marius BAR – Toulon.

### **Le front de mer en Bretagne**

Avec ses 1 100 kilomètres de côtes et ses îles, la Bretagne est au premier rang du Front de mer. Sur son littoral sont implantés trois centres d'hydravions (Lorient, Camaret, Tréguier) et deux centres de dirigeables (Guipavas et Paimboeuf). Ces moyens aériens sont renforcés par des postes de défense contre les sous-marins. (P.D.C.S.M.) établis sur la côte, les îles et sur certains phares. Ils sont armés d'un ou plusieurs canons. Des batteries d'artillerie de circonstance disséminées sur le littoral breton complètent ces mesures ainsi que l'ouverture de plusieurs postes de relâche le long de la côte comme Port-Blanc et le mouillage de Coatmer dans l'estuaire du Trieux.

En 1916, les politiciens allemands, malgré l'avis des chefs militaires, font perdre une année décisive en empêchant l'engagement total de leurs forces sous-marines contre le trafic commercial de l'entente ; cela n'empêche pas les patrouilles de sous-marins. Dans un conflit armé, tout ce qui peut entraver l'action de l'ennemi doit-être entrepris. Les U Boot<sup>4</sup> attaquent au canon de plus en plus souvent les sémaphores et les phares en mer, dans le but d'interdire certains chenaux, ou pour le moins de compliquer la navigation dans les atterrages des ports.

### **L'organisation de la défense des phares en mer du Trégor**

A l'automne 1916, à cause de l'action des sous-marins ennemis sur les côtes de Bretagne, les ministères de la Marine et de la Guerre, envisagent l'installation d'un poste de défense dans plusieurs phares en mer du 2<sup>e</sup> Arrondissement Maritime. (Figure 1) Le ministère des Travaux Publics, dont dépendent les Ponts et Chaussées et la Direction des phares et balises, n'émet aucune objection sur le principe et adhère aux mesures proposées.

<sup>4</sup> U-Boote : abréviation de Unter-see-Boote, en français sous-marin.

## La dotation en matériel et les effectifs nécessaires au service des armes.

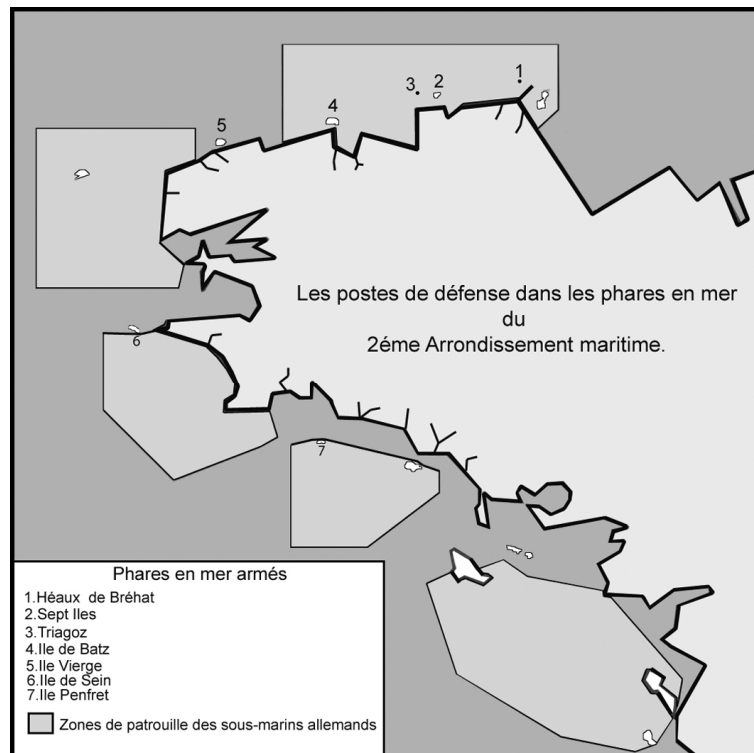
Il est décidé au niveau ministériel qu'il incombe au budget de la Marine de supporter les frais d'installation des P.D.C.S.M. des îles du littoral et des phares ; l'Armée de terre prend à son compte ceux relatifs à l'installation des P.D.C.S.M. sur le continent. Les effectifs et les matériels sont conjoints aux Armées de terre et de mer. Il est convenu, que les équipages de certains postes de défense des phares, soient ou bien exclusivement composés de canoniers-marins ou de fusiliers-marins, ou bien mixtes, marins et personnels de l'Armée de terre, notamment si des pièces d'artillerie d'un calibre moyen sont installées dans des postes de défense.

Les phares des Héaux et des Triagoz sont dotés chacun de deux mitrailleuses pour prendre a parti le personnel sur le pont des sous-marins. Elles sont fournies par le Centre de Mitrailleuses de Saint-Quay, la Marine détachant 7 marins dans ces deux phares. L'île aux Moines reçoit deux pièces de 90 mm et deux mitrailleuses en provenance de l'Armée de Terre. Les effectifs se composent de 7 canoniers de l'artillerie terrestre, renforcés par 4 marins.

## Mise en place, transport, ravitaillement et relèves.

Dans la convention établie avec les Ponts et Chaussées, il est précisé, que les transports des troupes et des matériels avec le navire-baliseur "Léonor Fresnel", dont le port d'attache est Lézardrieux, seront réalisés en programment ces transports avec les tournées périodiques régulières de ravitaillement et de relèves des phares. En cas de nécessité absolue d'une rotation supplémentaire, le coût en est imputé entièrement au ministère de la Guerre.

Pour assurer son auto défense en cas de rencontre avec une sous-marin ennemi, dans la troisième semaine du mois de février 1917, un canon de 90 mm est mis à poste par la Marine à l'arrière du navire-baliseur "Léonor Fresnel". L'équipe de pièce est constituée d'un quartier-maître pointeur et d'un matelot.



2 : Il est intéressant de constater, grâce à cette carte des zones de patrouilles des sous-marins germaniques, que ceux-ci n'osèrent jamais s'aventurer dans le Four (29) et dans le raz de Sein ainsi qu'entre la côte du Sud de la Bretagne et les îles qui la jalonnent, à cause des profondeurs d'eau qui n'excèdent pas 30 m et même 10 m dans les atterrages du plateau des Birvideaux, à 06 nautiques à l'ouest de la presqu'île de Quiberon.

### Le poste de défense des Héaux de Bréhat.

Le premier détachement de marins est mis en place le 09 novembre 1916. Il est composé d'un officier-marinier du grade de maître, logé dans une chambre de gardien, d'un quartier-maître et de huit marins, hébergés au deuxième étage et couchés dans des hamacs.

#### Armement :

2 mitrailleuses Hotchkiss Mle 1914, installées sur la galerie inférieure du phare.

Le Ministre de la marine dans sa dépêche du 27 janvier 1917, prescrit de renforcer la défense du phare des Héaux de Bréhat en y installant un canon de 37 mm Modèle 1885 TR (fig 3). Cette pièce à tir rapide est fournie par l'Artillerie navale. Elle est transportée depuis Lézardrieux par le navire-baliseur "Léonor Fresnel" (fig 4) le 09 février 1917, date de la relève des gardiens du phare. La mise en batterie s'effectue sans difficulté le jour même par les marins, après qu'ils ont construit une table de bois fort ; ces madriers ont été récupérés précédemment sur l'estran des Héaux. Les Phares et Balises ont fourni douze boulons nécessaires pour fixer l'affût sur la table.



3 : Le canon de 37mm Mle 1885, mis en batterie au phare des Héaux, est une pièce d'artillerie légère de la Marine à tir rapide, destiné initialement à armer les torpilleurs de la Défense mobile.

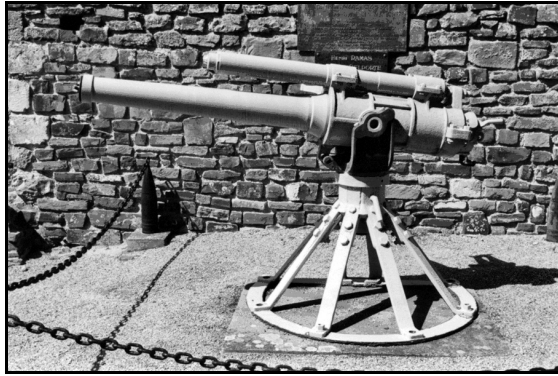
L'obus de rupture en acier de 500gr met 5,6'' pour atteindre un but à 1500m.

Le tir au canon de 37mm s'effectue à l'épaulé sans fatigue pour le tireur. A cet effet, il est muni d'un bras de pointage fixé sur le côté gauche de la culasse, et terminé par une crosse en bois garnie d'un bourrelet en caoutchouc.

Cliché : collection Marc Rapillard

4 : Le baliseur "Léonor Fresnel"- 1906, en service à la subdivision des Phares & balises de Lézardrieux, jusqu'au 17 juin 1930. Affecté au Palais (Belle-Ile) du 17 juin 1930 au 20 août 1934. Il est mis en place à la Seyne-sur-Mer, le 06 septembre 1934, jusqu'à son retrait du service en 1954. Construit au chantier naval Fouché et de La Brosse à Nantes. L : 36,50m ; l : 6,20 m ; tirant d'eau : 3,00m ; déplacement 280 t. Machine à vapeur à 2 foyers, 1 cheminée, 2 cylindres compound, puissance 300cv. Vitesse 09 nœuds. Cliché : Marius BAR – Toulon.





5 : Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Manche, le 21 mai 2001.

Canon de 90mm Modèle 1877-Bourges F.18, sur affût de bord Modèle 1916, fonderie de Ruelle-1916

C'est un canon semblable à celui de la photo ci-dessus, qui fut installé sur le baliseur "Léonor Fresnel".

Les caractéristiques balistiques sont identiques à la version de campagne.

6 : Paris 16<sup>e</sup> – Palais de Chaillot. Musée de la Marine  
Maquette du phare des Héaux de Bréhat, réalisée en 1877 par Charles Hamelin (père). La maçonnerie est en bois peint, la lanterne en laiton et mica. H : 2,24 m, ø : 0,53 m, échelle 1/24

### **Le Poste de Défense contre les sous-marins des Sept Îles.**

Le détachement mixte, Marine et Terre, chargé de la défense de l'île aux Moines est composé de :

Marine Nationale : 1 premier-maître chef de détachement et 3 matelots.

Armée de Terre : 2 maréchaux des logis (sergents) et 5 canoniers du 61<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie de Campagne (61<sup>e</sup> R.A.C.). 1 caporal et quatre mitrailleurs du 48<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie (48<sup>e</sup> R.I.).

Les hommes de troupe et les matelots sont logés dans l'ancienne caserne au nord de l'île, l'officier-marinier et les sous-officiers dans la maison du garde-chasse, appartenant toutes deux au Ministère de la Guerre.

Le premier détachement est formé le lundi 12 novembre 1916, au Centre de Mitrailleurs de Saint-Quay. Il est constitué de 2 maréchaux des logis et de 5 canoniers. Il dispose de trois voitures à traction hippomobile, pour transporter son impédimenta de Saint-Quay à Lézardrieux où aura lieu l'embarquement, le 14 novembre 1916 à 08h30, sur le navire-baliseur des Phares et Balises.



### **L'armement du P.D.C.S.M. de l'île aux Moines.**

#### **L'artillerie**

Deux canons de 90mm Modèle 1877, sont installés sur les anciennes fortifications à l'extrémité ouest de l'île, l'un au nord, l'autre au Sud du vieux fort, lequel sert d'abri aux hommes de veille et de soute aux munitions. Les emplacements de tir des deux mitrailleuses sont à l'autre extrémité de l'île, de chaque côté de la plateforme de la batterie d'artillerie qui domine la plage utilisée pour les atterrissages. Les deux pièces de 90 mm sont chargées sur le baliseur au port du Légué, le 11 décembre 1916. La navigation à destination de Lézardrieux s'effectue le 12 décembre 1916, en effectuant la relève de Harbour aux îles Saint-Quay et du Grand-Léjon. Le débarquement des deux canons de 90 mm et des munitions est effectué à l'aide d'une grande baleinière à l'île aux Moines, le 14 décembre 1916.

Consigne d'ouverture du feu : *Il ne sera jamais tiré un coup de canon sur un bâtiment présumé suspect, sans l'ordre du premier-maître.*



**L'armement individuel.**

Les sous-officiers sont armés d'un revolver, tous les hommes sont armés de fusils. La dotation en munitions est de 120 cartouches par fusil et 60 pour chaque arme de poing.

**Les armes collectives.**

Les deux mitrailleuses sont approvisionnées à 3 000 coups par arme.

**Divers**

La marine fournit les vivres de réserve, les médicaments et certains effets spéciaux pour la veille (ciré, capotes de factionnaire etc....).



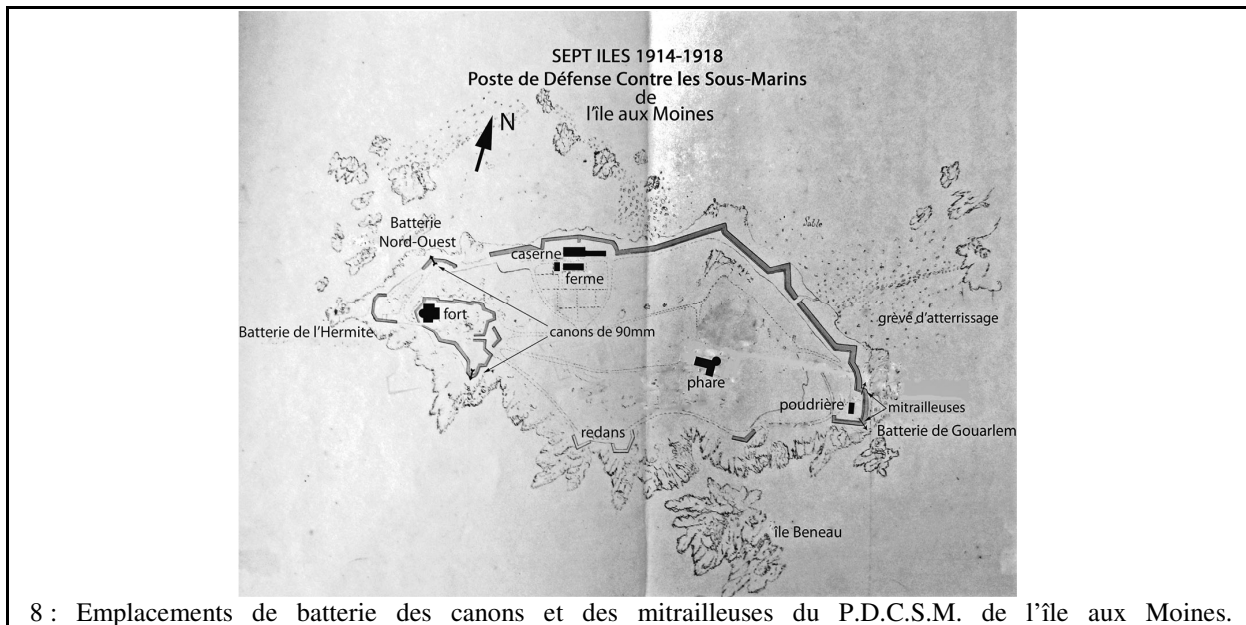
canon de campagne de 90mm Mle 1877 de Bange

7 : Draguignan, musée de l'Artillerie, le 04 mai 2010.

Poids d'un obus : 8,3 kg, portée maximum : 9,7 km, cadence de tir : 2 coups/minute, poids en batterie : 1 200 kg.

**Le désarmement du P.D.C.S.M. des Sept-Iles**

Il est effectif à compter du 17 janvier 1919. L'enlèvement des matériels est prévu pour le début du mois de février 1919, en fonction de l'état de la mer, par le baliseur "Léonor Fresnel" de concert avec la relève des phares. Le matériel est déposé à bord du "Trieux"<sup>5</sup>, dans l'attente de son transport à l'Arsenal de Brest.



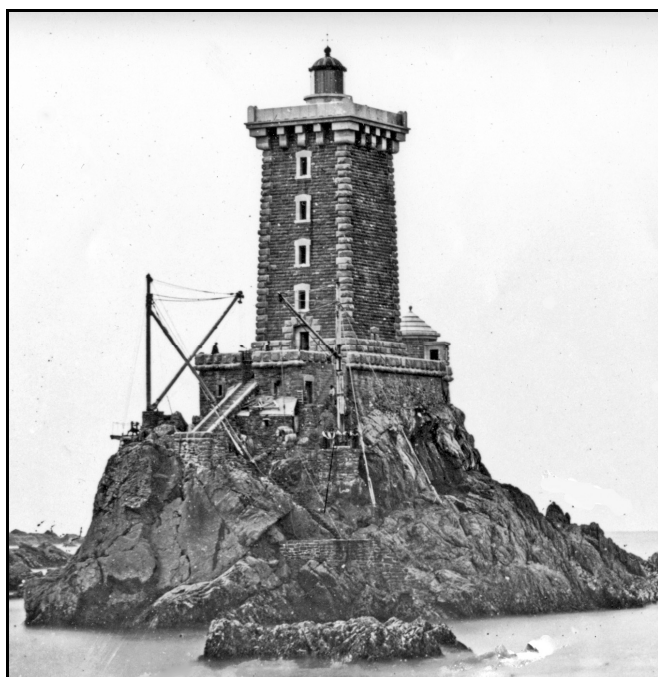
8 : Emplacements de batterie des canons et des mitrailleuses du P.D.C.S.M. de l'île aux Moines.

<sup>5</sup> En 1911, le "Rhin" est remplacé par le "Fulton", aviso de station type "Inconstante", rayé des listes le 09 août 1910, pour être employé comme charbonnière du poste de ravitaillement des torpilleurs de Lézardrieux. En 1913, dans cette fonction le "Fulton" est renommé "Trieux", il est démoli à Brest en avril 1933. La station des torpilleurs de Lézardrieux est commandée par un premier-maître.

### Le poste de défense des Triagoz

Son effectif est identique à celui des Héaux, ainsi que les conditions d'hébergement et de restauration.

**Armement** : 2 mitrailleuses Hotchkiss Mle 1914.



**Figure 9** : Le phare des Triagoz à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle). La manutention du fret et du ravitaillement a nécessité la mise à poste de deux cornes de charge.

Photographie : AD.22/20F9 (collection Bailly).

### Conclusion

Des actions guerrières des Postes de Défense Contre les Sous Marins nous ne savons quasiment rien, puisqu'aucun rapport d'activité sur ce sujet n'est connu à ce jour. Il est possible de gloser sur l'efficacité des P.D.C.S.M. installés dans certains phares en mer. Devant le péril de la guerre sous-marine menée par le II<sup>e</sup> Reich, il s'est agit pour le ministère de la Guerre, de la mise en œuvre d'une série de mesures, qui prises individuellement ne sont pas la panacée mais qui rendent plus difficile chaque attaque contre un navire et au final finirent par annihiler l'action des U Boot. La révélation dans la lutte anti sous-marine au cours de la Grande Guerre c'est l'efficacité de l'Aéronautique navale. Elle n'en est qu'à ses débuts<sup>6</sup>, un quart de siècle plus tard elle sera avec l'aide du radar, et du radiogoniomètre HF/DF (Huff-Duff)<sup>7</sup> installé sur les navires d'escorte des convois, le fer de lance de la lutte contre les sous-marins du III<sup>e</sup> Reich.

### Sources :

**Archives Départementales des Côtes-d'Armor.** Série S et Suppléments : Phares et Balises

**Archives départementales du Morbihan.** Carton : 4S650 – Baliseur Léonor Fresnel (1930-1935).

**Service Historique de la Défense de Châtelleraut (Centre des Archives de l'Armement et du Personnel).** Etude d'un canon à tir rapide de 37mm modèle léger destiné à l'armement des torpilleurs. Commission de Gâvre, le 26 janvier 1887.

<sup>6</sup> L'Aéronautique navale française est créée en avril 1910.

<sup>7</sup> Radiogoniomètre à haute fréquence, invention du français Henri Busignies.

**Bibliographie :**

**Histoire maritime de la Première Guerre Mondiale.** 3 tomes. Paul CHACK et Jean-Jacques ANTIER. Editions France-Empire-1970.

**Les dirigeables de la Marine française (1915-1937).** Robert FEUILLOY ARHAN – décembre 2008.

**Phares : Histoire du balisage et de l'éclairage des côtes de France.** J-C. FICHOU, N. LE HENAFF, X. MÉVEL. Editions du Chasse-Marée-Ar Men – 2003.

**Il était une Flotte pour les Phares.** Jean-Christophe FICHOU-septembre 2009. Marine Editions

**Histoire de la guerre sous-marine 1914-1918.** R.H. GIBSON et Maurice PRENDERGAST. Editions Payot – Paris – 1932

**Histoire de la guerre sous-marine allemande (1914-1918).** Adolphe LAURENS. Editions Géographiques, Maritimes et Coloniales – 1930

**Bateaux pièges.** Amiral LEPOTIER. Editions France-Empire - 1964

**La guerre sous-marine en Bretagne – 1914-1918.** Thierry LE ROY. ISBN 2695050746069 – 1990.

**Les Bretons et l'aéronautique des origines à 1939.** Thierry LE ROY. Presses Universitaires de Rennes – 2002.

**Les aéronefs de l'aviation maritime (1910-1942).** Lucien MORAREAU. ARDHAN – février 2002.

**L'aviation maritime française pendant la Grande Guerre** (hydravions et avions). Lucien MORAREAU, Robert FEUILLOY, Jean-Louis COURTINAT, Thierry LE ROY, Jean-Paul ROSSIGNOL. ARDHAN – octobre 1999.

**La guerre sous-marine (1914-1918).** Andreas MICHELSEN. Editions Payot – Paris – 1928.

**La guerre mondiale 1914-1918.** Maréchal Pétain. Editions Privat - 2014.

**Phares & Balises.** Sous la direction de Guy PRIGENT. Editions Apogée-juin 2002.

**Les sous-marins.** Rabeau & Laurens. Editions Armand Colin-1929.

Iconographie : Les clichés sans mention particulière sont de l'auteur.